

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la structure fédérative

Innovation, Connaissances et Société

INNOVACS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Pierre Mendès France – Grenoble – UPMF

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Laure MOREL, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération :	Innovation, Connaissances et Société
Acronyme de la fédération :	INNOVACS
Label demandé :	
N° actuel :	FR 3391
Nom du directeur (2014-2015) :	M ^{me} Dominique RIEU et M. Daniel LLERENA
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Dominique RIEU et M. Daniel LLERENA

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Laure MOREL, Génie Industriel, Université de Lorraine (représentante du CNU)

Experts : M^{me} Bernadette BENSAUDE VINCENT, Université Paris 1
M^{me} Béatrice PARGUEL, Université Paris-Dauphine (représentante du CNRS)
M^{me} Colette ROLLAND, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Régine SCELLES

Représentants des établissements et organismes tutelles de la Fédération :

M. Hippolyte d'ALBIS, CNRS

M. Jérôme GENSEL, Université Pierre Mendès France

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La création de la Fédération de Recherche « Innovation, Connaissances et Société » (FR 3391 INNOVACS) en 2010 avait pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs du site grenoblois souhaitant travailler sur les questions relatives à l'innovation. Ainsi, la fédération, dont les tutelles sont : l'UPMF (Université Pierre Mendès-France) et par le CNRS, a rassemblé jusqu'à 18 laboratoires en sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur. La restructuration des laboratoires grenoblois (en particulier les fusions) ayant réduit le nombre de laboratoires, en janvier 2016, 14 laboratoires seront membres de la SFR.

Actuellement la fédération dispose d'un espace de 40 m² sous la forme de bureaux.

Cette fédération implique 210 chercheurs localisés majoritairement sur Grenoble et de façon plus marginale sur Annecy.

La SFR INNOVACS revendique une pluridisciplinarité impliquant l'intervention des sciences humaines et sociales et des sciences et pratiques de l'ingénieur.

Les activités de la SFR peuvent être regroupées en trois catégories :

- l'ingénierie de projet de recherche (préparation de réponses à des appels à projets de programmes de recherche régionaux, nationaux et européens (Région Rhône-Alpes, ANR, ADEME, Investissement d'avenir, etc.) ;
- l'animation scientifique de la communauté : projets internes (appel annuel) et journées doctorales de l'innovation (tous les deux ans) ;
- la communication/représentation auprès des acteurs de la société civile (actions de communication ; site internet dédié à la SFR ; « Newsletters » mensuelles ; édition d'un premier ouvrage ; création d'une revue scientifique électronique fin 2013).

L'ambition sociétale de l'activité de la SFR INNOVACS s'affiche dans les objets de recherche qu'elle a choisis d'investir : le développement durable, la société de l'information ou encore la santé.

La politique scientifique est organisée en quatre axes de recherche : les usages, les processus, les politiques publiques, et enfin la création et l'expertise. Ces quatre axes sont complémentaires, autant dans leur couverture du thème de l'innovation que dans l'éclairage transversal qu'ils sont susceptibles d'apporter aux trois objets de recherche précités.

La fédération met en avant une activité de soutien et d'ingénierie de projets de recherche qui a permis de dégager des recettes importantes. En effet, outre une dotation des tutelles (DGF UPMF (Université Pierre Mendès-France), DGF Grenoble INP (Institut National Polytechnique de Grenoble), et CNRS) de 30.000 euros par an, les recettes propres de la SFR sur projet sont passées de 25.000 euros en 2012 à 100.000 euros, en moyenne, sur le reste du quinquennal.

Équipe de direction

L'équipe de direction pour le contrat actuel se compose ainsi :

- M^{me} Dominique RIEU, Grenoble 2 (Domaine des Sciences Humaines et Sociales) ;
- M. Daniel LLERENA, Grenoble 2 (Domaine des Sciences pour l'Ingénieur).

Effectifs propres à la structure

Le personnel est composé ainsi :

- un ingénieur d'étude en valorisation de la recherche ;
- une assistante en gestion administrative et financière.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

L'origine de la construction de la fédération relève d'une décision stratégique au niveau de l'université de rassembler autour d'un même objet d'étude, l'innovation, et sur la base du volontariat, des chercheurs issus de différents disciplines de recherche. Ainsi, la Structure Fédérative INNOVACS a permis de rassembler des laboratoires de recherche :

- en SHS (CERAG : Centre d'Études et de Recherches Appliquées en Gestion, CREG : Centre de Recherche en Économie de Grenoble, CRJ : Centre d'Étude Juridique, GAEL : Grenoble Applied Economics Lab, LARHRA : Laboratoire de Recherche Historique en Rhône-Alpes, LIP : Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, LSE : Laboratoire de Sciences de l'Éducation, PACTE : Politique Publique, Actions Politiques, Territoire, PPL : Philosophie, Pratiques & Langages) ;

- en Sciences physique, numériques et de l'ingénieur (G-SCOP : Grenoble Science pour la Conception, l'Optimisation de la Production, G2ELAB : Grenoble Génie Électrique, LCIS : Laboratoire de Conception et d'Intégration des Systèmes, LIG : Laboratoire d'Informatique de Grenoble.

Sur les questions relatives à l'innovation, le rapport quinquennal dresse un bilan qui témoigne d'une activité importante de mobilisation et de rassemblement. Si la SFR permet d'organiser efficacement le financement de la recherche de ses membres, toutefois, la production effective de la fédération, à ce jour, ne peut être évaluée par le comité d'experts.

La fédération fonctionne essentiellement comme un dispositif facilitant le montage de projets : ingénierie de projets, financement de projets permettant de préparer des réponses à appels d'offres (AO).

Le comité d'experts souligne que le pilotage des choix scientifiques démontre une très grande efficacité à saisir les opportunités qui surviennent dans l'environnement pour le montage de projet, avec une priorité donnée au rassemblement local.

Le comité d'experts constate que la politique d'animation de la SFR a permis le développement d'une expertise méthodologique interdisciplinaire.

Concernant le projet, le comité d'experts note une volonté de consolider les acquis, mais regrette un manque d'affirmation d'une vision stratégique.

La SFR prévoit l'obtention de locaux à l'horizon 2017 dans le cadre de la création de la Maison de l'Innovation et de la Création, ce qui ouvre sur une opportunité pour les projets à développer à l'avenir.

Points forts et opportunités

Le principal point fort de la fédération est, sans conteste, le maillage développé entre les sciences humaines et sociales, les sciences pour l'ingénieur et la technologie (par exemple IDEAs Laboratory). Les synergies entre les membres de la SFR se traduisent surtout au niveau de l'ingénierie de projets qui ressort comme le résultat le plus positif de ces cinq années avec un taux de succès conséquent dans les appels d'offre régionaux et nationaux.

Les projets en cours, comme la démarche adoptée, pour élaborer le projet de recherche du prochain quinquennal témoignent d'un effort d'interactions et de réflexion collégiale.

Les laboratoires présents à l'origine de la SFR ont tous souhaité poursuivre l'expérience et de nouveaux partenaires, notamment le pôle de compétitivité Imaginove, ont rejoint le partenaire historique : Minalogic. Cela montre l'ancrage des activités de la fédération dans le tissu socio-économique et la fécondité de la dynamique scientifique qu'elle a permis d'instaurer. Ce dernier point a été confirmé par la très forte mobilisation des chercheurs et par l'ambiance conviviale qui a régné lors de la visite de la SFR.

La fédération participe aussi, comme membre partenaire, à trois programmes d'investissement d'avenir (PIA) qui couvrent l'ensemble des dispositifs PIA : un Equipex (Amiqua4Home, pour le volet équipements d'expérimentation d'excellence), un Labex (Innovation et Territoire de Montagne, pour le volet recherches

pluridisciplinaire appliquées à un territoire à fortes spécificités) et un Idefi (Promising, pour le volet transferts des nouvelles connaissances vers la formation d'excellence).

La fédération organise également des journées doctorales et le comité d'experts note, au fil des années, un élargissement des collaborations au niveau de la région et du site académique.

Le comité d'experts estime comme positif pour l'avenir, le fait que la fédération devrait bénéficier, à partir de fin 2017, de nouveaux locaux (1.100 m²) dans le cadre de la continuité de l'opération Campus « Maison de l'Innovation et de la Création ». Ces locaux destinés, notamment, à l'équipement de plateformes expérimentales et de salles d'expérimentation (études des usages, classes du futur, salles de créativité, salles de visio-conférence et espaces numériques) devraient renforcer les synergies entre laboratoires.

Enfin, le comité d'experts note comme un point positif le soutien que manifestent les tutelles qui sont favorables au renouvellement de la fédération. Le fait que la COMUE ait choisi la thématique de l'innovation et de l'organisation comme un de ses axes transverses transformants ne peut que renforcer la position de la Fédération INNOVACS.

Points faibles et risques

Les éléments du dossier ne permettent pas d'évaluer de manière précise la contribution de chacun des laboratoires à la production de la SFR. En effet, le dossier manque de lisibilité :

- sur les produits scientifiques et les retombées effectives résultant directement de la participation des membres à la SFR ;
- sur la nature exacte des synergies entre les laboratoires de la fédération et a fortiori les collaborations entre Sciences Humaines et Sociales et Sciences pour l'Ingénieur.

Le comité d'experts constate que les réseaux et les activités demeurent essentiellement internes et sont peu ouverts au monde académique national et international.

Le comité d'experts regrette que les activités d'animation soient trop orientées vers les laboratoires membres de la SFR. Il note qu'il manque un « étalonnage concurrentiel » ou benchmarking pour positionner et différencier les travaux de recherche réalisés dans la fédération par rapport à ceux réalisés sur le même thème dans d'autres laboratoires au niveau national et international. Ceci, afin d'affirmer et de confirmer l'originalité et l'apport de cette SFR sur les thématiques qu'elle traite.

L'analyse du dossier et la visite montrent que le travail conceptuel et théorique s'effectue au niveau des laboratoires davantage qu'à celui de la SFR, d'où l'absence d'une vision stratégique transdisciplinaire pour porter le projet du prochain quadriennal.

Par ailleurs, bien qu'un effort soit mené pour évaluer et éclairer les politiques publiques d'innovation, la fédération ne se préoccupe pas suffisamment des problèmes de protection intellectuelle et d'éthique. Avec la montée en puissance attendue des projets issus du travail de la fédération, ce point devra être revu.

Concernant les ressources humaines, le comité d'experts tient à souligner que si le modèle de gestion humaine a jusqu'alors été efficace, il atteint ses limites avec le nombre et le niveau de projets envisagés (européens notamment).

Concernant la production de connaissances, le comité d'experts considère que la stratégie de publication manque d'ambition.

Le comité d'experts craint que la création d'une revue scientifique électronique fin 2013 par la SFR INNOVACS (Innovatio) n'entrave les efforts de diffusion et de collaboration au niveau national et international.

Le comité d'experts estime que :

- les 9 enjeux scientifiques identifiés dans le projet ne sont pas très innovants, ce qui le conduit à analyser ce projet comme étant davantage une juxtaposition de thèmes « classiques » ; en particulier, il n'identifie pas l'émergence d'un thème transdisciplinaire nouveau ;
- ces 9 axes couvrent un large champ de recherche que la SFR ne pourra, sans doute, pas couvrir avec excellence.

Recommandations

Le comité d'experts recommande à la fédération :

- de se doter d'une feuille de route qui affiche une ambition stratégique et qui définisse les résultats à atteindre. Le comité d'experts engage également la SFR à se doter d'indicateurs de qualité pour évaluer sa production scientifique et ses produits de la recherche ;
- de définir des axes de recherche prioritaires dans lesquels la SFR aurait l'objectif de se placer au 1er plan pour devenir une référence au niveau national et européen (stratégie de niches prioritaires à 5 ans). Il recommande donc de faire un état des lieux précis des acquis en matière scientifique de la SFR afin de pouvoir disséminer ce qui est de nature à créer une valeur ajoutée reconnue dans la communauté scientifique mais aussi via des activités de vulgarisation scientifique et à destination des médias locaux ;
- d'anticiper le changement d'échelle qui va, de fait, induire un changement de business model. Le comité d'experts suggère de regarder comment multiplier les partenariats de projets tout en disposant d'un fond monétaire qui pourrait financer les projets de la fédération (au-delà de 5.000 euros). Ce qui permettrait d'embaucher du personnel permanent ;
- de passer de la logique de rassemblement à une logique de visibilité aux échelons national et international en favorisant le développement de projets soumis à l'international et, en particulier, en direction de l'Europe. La mise en place d'un comité de pilotage international serait, sans conteste, un plus ;
- de formaliser la démarche interdisciplinaire afin de constituer un fonds de savoirs et savoir-faire issu de la pratique de recherches interdisciplinaires sur projets acquis par la fédération. Il s'agira notamment de diffuser dans la communauté scientifique des patterns et des méthodologies formalisables et transférables. Ceci devrait permettre de renforcer la visibilité et la fertilisation croisée entre Science pour l'Ingénieur et Sciences Humaines et Sociales, en créant des outils de recherche idoines ;
- que les contrats doctoraux affectés à la fédération ne soient plus dans une logique disciplinaire mais permettent de financer de la recherche interdisciplinaire ;
- de davantage prendre en compte les problématiques de protection intellectuelle et d'éthique de la recherche.